Monastère invisible : intercéder ensemble

Le « Monastère Invisible » si cher au pape Saint Jean-Paul II permet à toutes les personnes qui le souhaitent (communautés religieuses, prêtres, diacres, familles, personnes malades, personnes dans les Ehpad, personnes isolées), de prier les intentions confiées à Notre-Dame du Pilier, de les remettre dans le cœur de Dieu et la tendresse de Marie. Cela forme une communauté « invisible » de priants.

Chaque jour, des paroissiens, des pèlerins, des visiteurs, des croyants, des non-croyants déposent des intentions de prière confiées à la Vierge Marie dans l'urne devant Notre-Dame du Pilier.
Une équipe d'une quinzaine de personnes se réunit une fois par mois, recueille ces intentions, les trie ensemble et les met par 30 dans de jolies enveloppes.
Les enveloppes sont proposées aux paroissiens et diocésains qui le souhaitent (communautés religieuses, prêtres, diacres, familles, personnes malades, personnes dans les Ehpad, personnes isolées) qui s'engagent à les prier chez eux en les remettant dans le cœur de Dieu et la tendresse de Marie.
Cela forme une communauté « invisible » de priants.
Les intentions en langue étrangère sont priées par les sœurs de St Paul.

Pour l'équipe, le travail de tri est déjà une prière.
Elle découvre beaucoup de remerciements, d'actions de grâce, retrouve aussi les mêmes demandes : réconciliation, famille, personne malade, travail, trouver l'âme sœur, avoir un enfant, études, addictions,…
Toutes les personnes de la paroisse ou du diocèse qui participent au Monastère Invisible vivent ce service d'intercession comme une grâce.
Éphésiens 6, 18 « En toute circonstance, que l'Esprit vous donne de prier et de

supplier : restez éveillés, soyez assidus à la supplication pour tous les fidèles ».

Vous souhaitez devenir intercesseur ?

Vous pouvez vous procurer des enveloppes d'intentions au rectorat (16 cloître Notre-Dame) ou à l'accueil de la Visitation (22-26 avenue d'Aligre) à Chartres. Vous pouvez aussi les proposer à des personnes de votre paroisse.